Référence de la consultation :

2026-1496

Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet la mise à disposition de contenants extérieurs, la collecte, le recyclage, la valorisation ou le traitement des ordures ménagères, du tout-venant, des emballages, du papier et du carton, du bois, et désarchivage.

Plateforme des Achats de l'Etat

INTRODUCTION

Ce document a pour objectif de présenter la réponse apportée à une question posée par un candidat dans le cadre de la consultation lancée pour la passation du marché 2026-1496. Ce document est adressé à l'ensemble des candidats identifiés ayant retiré un dossier de consultation.

En cas de dépôt d'un pli par un candidat, il est rappelé qu'en cas de dépôts multiples, seul le dernier pli est pris en compte et ouvert. L'attention des candidats est attirée sur le fait que tout pli ultérieur annule et remplace le précédent : l'ensemble des documents demandés doivent être remis (pièces candidature et pièces offre) pour tout pli déposé.

QUESTION N°1

Bonjour, dans le BPU/DQE du lot 2, l'onglet "LOT_2_EMB_CART_PAPIER_COLL_DIST", la formule en cellule J76 ne prend pas en compte le sous-total en cellule J26. Est-ce normal ?

REPONSE DE L'ACHETEUR

Une nouvelle version du BPU_2026-1496_lot2 est publiée sous **BPU_2026-1496_lot2_2** : la modification porte sur l'onglet :

- « LOT_2_EMB_CART_PAPIER_COLL_DIST » : dans les formules en J76 / K76 / L76 le sous-total correspondant au DQE PRESTATIONS COURANTES – CAMPUS DE PAU soit : J26 / K26 / L26 est ajouté.

QUESTION N°2

Dans le BPU du lot 2, onglet LOT_2_EMB_CARTON_EN_MELANGE, dans le tableau CAMPUS DE MONT DE MARSAN, les formules en colonnes L semblent incorrectes dans le calcul de la TVA. Par exemple, L46=K46*F46+K46 au lieu de =K46*E46+K46

REPONSE DE L'ACHETEUR

Une nouvelle version du BPU_2026-1496_lot2 est publiée sous **BPU_2026-1496_lot2_2** : la modification porte sur l'onglet :

- « LOT_2_EMB_CARTON_EN_MELANGE » au niveau du CAMPUS DE MONT DE MARSAN cellules L46 à L49 : la formule pour le calcul du Coût TTC sur 4 ans est corrigée.

QUESTION N°3

Pour le lot 2, pour la partie BPU - COMPLEMENTS, accepteriez-vous une taille de bac de 500L au lieu de 660L indiqué ?

REPONSE DE L'ACHETEUR

L'acheteur n'accepte pas la demande.

QUESTION N°4

Pour la tranche optionnelle du lot 2, est-il possible de vous proposer une coût de tri des emballages à la tonne plutôt qu'au bac ? (en pratique, nous ne pourrons pas distinguer les bacs de la tranche ferme par rapport à la tranche optionnelle).

REPONSE DE L'ACHETEUR

Une nouvelle version du BPU_2026-1496_lot2 est publiée sous **BPU_2026-1496_lot2_2** : la modification porte sur **les trois onglets du lot 2**

- au niveau de la tranche optionnelle COLLECTE ET TRAITEMENT DES EMBALLAGES SUR LES ESPACES EXTERIEURS DU CAMPUS DE PAU :
    - les cellules au BPU concernant le tri deviennent : « tri par tonne »
    - les cellules correspondantes à ce tri au DQE deviennent : Données exploitation projection par an > 2,25 et commentaires UPPA > 2,25 t estimées par an.

Pour rappel, les candidats souhaitant déposer une offre pour le lot 2 choisissent l'onglet à remplir. Ils ne remplissent qu'un seul onglet.
